



N° 35 – 12 Février 2024

# WARLUS - INFOS

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Sommaire

<i>Conseil Municipal</i>	<i>P. 1 et 2</i>
<i>Colis aux aînés</i>	<i>P. 2</i>
<i>Gôûter de Noël</i>	<i>P. 2 et 3</i>
<i>Cérémonie des vœux</i>	<i>P. 3 à 5</i>
<i>Le Carnet de Warlus</i>	<i>P. 5</i>
<i>Travaux récents</i>	<i>P. 5 et 6</i>
<i>Rappel Pass'déchets</i>	<i>P. 6</i>
<i>Nouveau à Warlus</i>	<i>P. 6</i>

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 5 Février 2024. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :



### 1 – Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Conformément aux directives nationales en matière de rémunération des personnels communaux, le Conseil Municipal a délibéré pour l'attribution intégrale de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en faveur des employés communaux.

### 2 – Délibération autorisant les dépenses d'investissement

Comme le budget 2024 n'a pas encore été approuvé par le Conseil Municipal, les crédits d'investissement prévus en 2023 pour des opérations non terminées au 31 Décembre 2023, peuvent faire l'objet d'une autorisation de dépenses dans la limite du quart. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Madame le Maire à engager ces crédits avant l'examen du budget 2024.

### 3 – Devis divers

**Entretien des espaces verts :** Les devis de renouvellement pour 2024 ont été proposés par l'entreprise chargée de ces prestations : espaces engazonnés, taille des haies, soufflage et ramassage des feuilles, allées du cimetière, taille du conifère de la chapelle. Des précisions seront demandées sur certains points avant toute décision du Conseil Municipal.

**Sas d'entrée de la salle Jean Lefranc :** Nous avons reçu trois devis d'entreprises différentes. Le cahier des charges avait été transmis à chacune et les dimensions et le matériel fourni sont les mêmes. Malgré cela, une différence de prix a été constatée. Le Conseil Municipal a donc examiné les détails des trois devis pour déceler une éventuelle différence des prestations et matériels proposés.

Après examen des devis et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu l'entreprise FEA pour réaliser le sas d'entrée de la salle polyvalente. Nous avons demandé à cette entreprise de bien vérifier que le sol actuel supportera ce sas.

### 4 – Délibération sur l'estimation actualisée des travaux de la RD 59 (rues d'Arras et de Wanquetin)

Le Conseil Municipal a pris acte de l'estimation actualisée des travaux à 797 455,50 € HT effectuée par le Maître-d'oeuvre avec un échéancier de début des travaux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Directrice de la publication : Catherine LIBESSART ; Equipe de rédaction : Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, Christian SENEZ, Béangère TLILI, Michel TRUFFIER  
Imprimé en Mairie de Warlus à 185 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique



L'appel d'offres a été déposé avec la condition suspensive de l'obtention de la subvention du Conseil Départemental (MMU). Cette consultation a été lancée ce lundi 5 Février pour une date limite de réception des offres fixée au 1<sup>er</sup> Mars à 17 heures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de budgétiser en 2024, le montant de l'estimation du Maître d'oeuvre pour cet appel d'offres.

## 5 – Divers

- **Bancs et banquettes sur la place :** Les accoudoirs des bancs des tables de pique-nique ont été récupérés et posés sur les bancs du bord de la place. La balançoire dont le ressort était trop rigide a été remplacée intégralement. Tout est donc terminé pour ces installations sur la place et chacun peut en profiter en toute sécurité.
- **Video-protection :** La plupart des communes voisines ont installé des caméras ou sont sur le point de le faire. La crainte est que compte-tenu de ces installations, les éventuels délinquants se rabattent sur les communes non dotées de ce matériel. Quelques membres du Conseil sont réticents à l'installation de caméras dans notre commune et préféreraient la solution des voisins vigilants avec installation des panneaux correspondants aux entrées du village. Mais selon la gendarmerie, le dispositif « Participation citoyenne » et la video protection sont complémentaires.

Des contacts ont été pris avec des communes ayant installé ce matériel. Cependant, nous n'avons pas suffisamment de connaissances sur les caractéristiques techniques (notamment sur la qualité des images de nuit), ni de précisions sur les différents coûts (location ou achat du matériel, nombre de caméras) pour prendre une décision. Des devis seront donc demandés pour savoir si nous donnons suite à ce projet ou non.



## COLIS AUX AINES ET CADEAUX AUX ENFANTS

**Le samedi 16 Décembre 2023** la distribution des colis offerts par la municipalité aux aînés de plus de 70 ans, a été effectuée le matin par des membres du Conseil Municipal. Comme l'an dernier, la priorité a été accordée aux produits locaux. Cette année, la décision avait été prise de réunir les deux colis individuels en un seul pour les couples. Bien entendu ce colis commun était d'une valeur égale à deux colis individuels. Les bénéficiaires se répartissaient en 16 couples et 22 personnes seules. De plus, une boîte de chocolat a été transmise à 3 personnes éloignées de leur domicile mais ayant toujours leur maison à Warlus.

**Le dimanche 17 Décembre 2023**, un goûter intergénérationnel a été organisé à la salle Jean Lefranc conjointement par la municipalité et l'association Warlus Loisirs Animation. Un magicien est venu distraire avec talent les jeunes comme les anciens. Vin chaud et chocolat chaud assortis de viennoiseries ont été servis par les bénévoles. Puis le Père Noël est arrivé pour la plus grande joie des enfants, remettant des jouets aux plus jeunes et des cartes-cadeaux aux plus âgés (jusqu'à 11 ans).



Nous remercions les bénévoles du Conseil Municipal et les membres de l'association Warlus Loisirs Animation (WLA) qui se sont investis pour la réussite de cette animation dans le village.

**Ci-contre les enfants en compagnie du Père Noël**

## **RETOUR SUR LA CEREMONIE DES VŒUX**

La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu le **vendredi 19 Janvier 2024** à la salle polyvalente Jean Lefranc. Nous avons constaté avec plaisir que malgré la météo et les difficultés de circulation dues à la neige, de nombreux habitants ont tenu à être présents. Nous les remercions vivement pour l'intérêt qu'ils portent aux dossiers qui concernent notre commune et que Madame le Maire a évoqués lors de son discours :

En 2023, le recensement du début d'année comptabilisait 388 habitants alors que 7 logements étaient inoccupés. Nous approchons à ce jour les 400 habitants.

Durant l'année 2023, nous avons terminé les travaux de rénovation de la salle polyvalente qui se nomme désormais « Salle Jean Lefranc » avec la réfection des peintures extérieures et le renouvellement du matériel de cuisine dont l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle, d'un four à vapeur et d'un piano de cuisine.

Sur la place communale, nous avons installé des jeux, des bancs et des tables de pique-nique et après les derniers réglages et modifications, chacun peut profiter pleinement de ces installations. Au cimetière, nous avons fait procéder à l'engazonnement des allées pour simplifier l'entretien qui comme dans les rues et pour les trottoirs du village ne peut plus être réalisé avec les anciens produits phytosanitaires. De nouveaux bacs à fleurs ont été disposés aux entrées de village et les bandes fleuries du cimetière réaménagées.

S'agissant de l'animation du village, la bonne volonté d'anciens membres et la venue de nouveaux a permis de sauver l'association « Warlus Loisirs Animation » qui participe largement aux différentes manifestations organisées dans la commune, dont la brocante, la fête des voisins, l'après-midi dansant, le goûter de Noël et la soirée Tarti'fête, pour n'en citer que quelques-unes. L'association « Brouillon de Culture » a présenté en Avril une pièce de théâtre écrite par un Warlusien. Et enfin, à l'initiative d'une Warlusienne, des bonnets ont été confectionnés et remis à l'association « Nénuphar » d'Arras dans le cadre d'Octobre Rose en faveur de personnes atteintes d'un cancer



Pour les fêtes de fin d'année, nous avons également installé de nouvelles illuminations au stop et sur la place.

Concernant nos projets pour l'année 2024, avant l'été nous devrions avoir un sas d'entrée devant la salle polyvalente Jean Lefranc. Deux gros chantiers sont par ailleurs toujours prévus :

Pour la RD 59 traversant le village par les rues d'Arras et de Wanquetin, nous sommes dans l'attente des subventions de la part du Département, sans lesquelles il est impossible de commencer les travaux car elles représentent 26 % du coût total de l'investissement qui se monte à 840 000 € hors taxes (coût actualisé, y compris les frais d'études). Pour la troisième année consécutive, nous avons déposé les demandes de subventions auprès des services départementaux comme de ceux de l'Etat. Nous espérons une réponse favorable pour fin mars-début avril afin de lancer les appels d'offres dans les meilleurs délais. Dans cette hypothèse positive, ces travaux pourraient commencer en avril-mai de cette année.

Le second dossier important est la réfection de la toiture de l'église, actuellement en tuiles. La commune est en désaccord avec l'architecte des bâtiments de France qui préconise la pose d'ardoises violines dont le coût serait beaucoup plus important que les tuiles que nous souhaitons privilégier, d'autant que les services concernés nous ont toujours laissé entendre qu'il fallait travailler « à l'identique de l'existant ».

Enfin, nous sommes toujours dans l'attente du géomètre commis par le Conseil Départemental afin d'effectuer le bornage le long de Route Départementale 62, de la sortie de la Rue d'Agnez jusqu'au

cimetière afin de savoir si matériellement il y a la place pour créer un chemin piétonnier entre le village et le cimetière.

A la fin de son discours, Madame le Maire a tenu à saluer la mémoire des Warlusiens qui nous ont quittés en 2023. Elle a également cité les quatre foyers qui ont eu la joie d'accueillir un nouveau-né au cours de l'année écoulée.



Les jeunes qui ont obtenu un diplôme en 2023 et à qui nous avons demandé de se manifester en mairie ont reçu un bon d'achat de la part de la municipalité.

Pour terminer, Madame le Maire a cité les quatre familles qui se sont installées à Warlus en 2023 et leur a souhaité la bienvenue. Puis elle a invité l'ensemble de l'assistance à partager le buffet et le pot de l'amitié.

## LE CARNET DE WARLUS



Le 21 Janvier 2024, Edouard FOURNIER est venu égayer le foyer de Monsieur Quentin FOURNIER et de Madame Marie DELVAL, domiciliés 20 rue d'Agnez. Le Conseil Municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.



Le 20 Janvier 2024, Madame Marie-Claire ROBERT née BOUCHEZ, domiciliée 14 rue d'Agnez, nous a quittés dans sa 88<sup>ème</sup> année. A son époux, à son fils et sa belle-fille, à ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, à toute la famille et à ses amis, le Conseil Municipal renouvelle ses sincères condoléances.



## TRAVAUX RECENTS



L'éclairage de l'église qui était insuffisant a été remplacé, par des néons, offrant un meilleur confort visuel et mettant en valeur l'intérieur de cet édifice.

Un porte-vélos a été installé sur la place de la mairie, derrière l'abris-bus. Il permettra aux utilisateurs des jeux d'y garer leur bicyclette.

Ces travaux ont été réalisés par l'employé communal.

## PASS DECHETS : RAPPEL

Il est rappelé qu'**à compter du 4 Mars 2024**, il ne sera plus possible d'accéder aux déchèteries du SMAV si vous n'êtes pas en possession du Pass'Déchets. Si vous n'avez pas ce sésame, il est grand temps de le solliciter. Vous pouvez néanmoins encore accéder aux sites du SMAV avant le 4 Mars avec un justificatif de domicile.

Il est possible de formuler sa demande en ligne sur [www.sma62.fr](http://www.sma62.fr) puis cliquer en haut à droite sur l'onglet « **mon espace usager** » puis sur le pavé bleu « **Inscription en ligne PASS DECHETS** » situé à droite. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité sont demandés et peuvent être transmis par voie informatique, joints à cette demande.



Pour les personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment l'informatique, des formulaires papiers sont également disponibles en déchèterie ou en mairie sur simple demande.

## NOUVEAU A WARLUS



Hugues Delsaut nous a fait part de l'ouverture de son atelier de céramique, 8 bis rue du château à Warlus afin d'en informer l'ensemble des habitants de la commune. Il vous recevra avec plaisir dans ses locaux.